



Compte-rendu du CONSEIL d'ADMINISTRATION du lundi 28 avril 2014

Présents : Mesdames ATTRAIT, COIFFIER, FRAIGNEAU, GOZE, KHAYAT, LOPEZ, MORA, PUJOS, PREVOT, ZAYANI

Messieurs, FUGERAY, LAURIER, ZIANE

Excusées : Mesdames BEAUFORT-LANCELIN, LENOIR

Absentes : Mesdames CUBERA, HAOUAM, ROCHA, SAADI, SAILLAN,

H. COIFFIER présente Marie HATTRAIT, élue pour la vie associative en remplacement de Jean-Marc SIMOUNET

L'ordre du jour est annoncé :

- Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline".
 - L'association
 - Les activités
 - Les projets
- Questions budgétaires et administratives
- Questions diverses

Elle signale que le point sur la Synthèse relative au rapport annuel sur «l'état des quartiers», ne sera abordé que lors du prochain conseil d'administration car les déléguées de la Fédération des centres sociaux qui devaient présenter ce projet n'ont pu être présentes aujourd'hui.

I – Point de situation du Centre Social et Culturel "La Colline"

• L'association

➤ Commission de travail du 30 janvier 2014

- Présents : des salariés, bénévoles et administrateurs
- Questions abordées : la mise en place d'une « charte du bénévolat » comme cela avait été évoqué lors des conseils d'administration du 18 décembre 2013 et 21 janvier 2014.
- Conclusions et décisions :
 - En fait il s'est avéré que nous n'étions pas prêts pour élaborer une charte, le concept du bénévolat devait être soumis à la concertation.
 - Un « bureau élargi » est organisé le 12 février

➤ Bureau élargi du 12 février

- Présents :
C.Beaufort Lancelin, H.Coiffier, C.Cubera, G.Fraigneau, C.Fugeray, D.Lopez, MF.Pujos, A.Saadi, A Zayani
- Questions abordées :
 - 1) La question du bénévole
 - 2) Le fonctionnement du CA
- 3) Questions diverses :
 - Mme Zayani souhaite un retour sur la commission de travail « charte du bénévole » du jeudi 30/01/2014 suite aux tensions. Il lui paraît important d'aborder le souci du manque de concertation.

- Mme LOPEZ demande qu'on aborde plus généralement, le fonctionnement des instances de gouvernance de l'association (CA/Bureau).

- Conclusions et décisions :
 - Mise en place d'une Commission de travail

➤ Bureau du 6 mars 2014

- Présents : Catherine BEAUFORT LANCELIN - Henriette COIFFIER - Zeïna KHAYAT - Danièle LOPEZ - Awatef ZAYANI - Christophe FUGERAY
- Questions abordées :
 - Le bénévolat
 - Les Conseils d'animation
- Conclusions et décisions :
 1. Le bureau valide la mise en place rapide d'un groupe de travail sur la question du bénévolat.
 2. Validation d'un contenu :
 - Définir le bénévolat. Ce qu'on entend par bénévolat
 - La responsabilité juridique
 - Les modalités d'accueil du bénévole
 3. Validation du fonctionnement :
 - Le groupe de travail fait des propositions et/ou préconisations au bureau
 4. Validation de la composition du groupe de travail :
 - Membres du CA (actifs et associatifs)
 - Bénévoles repérés
 - 2 – 3 salariés
 - Le directeur
 5. Validation de l'animation du groupe de travail par la fédération

➤ Bureau du 17 mars 2014

- Présents : Danièle LOPEZ – Zeïna KHAYAT – Awatef ZAYANI – Henriette COIFFIER – Christophe FUGERAY
- Questions abordées :
 - Proportion des membres de droit dans le CA
 - Ouverture du CA aux jeunes de 16 ans
 - Mise en place des pouvoirs pour le CA
 - Réflexion sur le renouvellement du CA en vue de l'AG du 13 juin
 - Questions diverses :
 - Accueil d'adultes et de jeunes faisant l'objet de « Travaux d'intérêt général »
 - Commission de travail sur le bénévolat du 26 mars
 - AG d'ASTER 33
- Conclusions et décisions :

1. Proportion des membres de droit dans le CA

Les statuts de l'association ne permettent pas d'avoir un nombre de « membres de droit » supérieur à un tiers des « membres actifs ».

Actuellement seuls cinq membres de droit peuvent faire partie du CA.

Afin de répondre favorablement à la demande de la Mairie, le bureau décide d'envoyer un courrier à Monsieur le Maire qui, dans sa fonction de Conseiller Général du Canton de Cenon, peut nommer un représentant qui siège au CA de l'association.

2. Ouverture du CA aux jeunes de 16 ans

- 2 -

Le bureau décide de ne pas donner l'accès aux jeunes de 16 ans à des fonctions d'administrateur. Il fait cependant la proposition au CA de **créer un Conseil des jeunes qui aura la possibilité de siéger épisodiquement au CA.**

La proposition est soumise au vote du Conseil d'Administration. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. Mise en place des pouvoirs pour les CA

Le bureau décide de proposer au CA la **modification des statuts concernant les pouvoirs au CA : [...] La moitié des membres présents ou représentés est nécessaire pour la validité des délibérations, un seul pouvoir par membre présent est autorisé.**

La proposition est soumise au vote du Conseil d'Administration. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.

4. Réflexion sur le renouvellement du CA en vue de l'AG du 13 juin

Cette année l'ensemble du CA doit être renouvelé. H. COIFFIER insiste sur la nécessité de communiquer sur le sujet et rappelle que l'augmentation de l'activité du centre social et culturel « la Colline » doit s'accompagner d'un CA renforcé constitué de membres disponibles et impliqués.

5. C. FUGERAY propose d'accueillir des adultes ou des jeunes faisant l'objet de « Travaux d'intérêt général » sous conditions :

- Accueil d'une seule personne à la fois
- Entretien préalable et libre choix du Directeur

La proposition est soumise au vote du Conseil d'Administration. Elle est adoptée à l'unanimité des membres présents.

➤ Commission de travail sur bénévolat du 26 mars

- Présents : des salariés, bénévoles et administrateurs, pilotage d'Anne ROCHARD, déléguée de la Fédération des centres sociaux
- Questions abordées :
 - Remise à plat de la conception du bénévolat
 - Expérience d'autres centres sociaux : Bordeaux-Nord, Haut Floirac et Créon
- Décisions : création de 3 groupes de travail
 - La création d'un livret d'accueil du bénévole
 - L'accueil du bénévole
 - La gouvernance associative

➤ Réunion de bureau le 2 avril

- Présents : Catherine BEAUFORT LANCELIN – Danièle LOPEZ – Awatef ZAYANI – Zeina KHAYAT – Henriette COIFFIER – Christophe FUGERAY
- Questions abordées :
 1. Retour sur la commission de travail du 26 mars
 - Rappel des 3 groupes de travail qui sont organisés :
 - L'intervention de la fédération des centres sociaux est un facteur positif de la réussite de cette commission de travail pour une partie des présents.
 2. Préparation du CA du 28 avril
 3. Discussion à propos de la synthèse relative à « L'Etat des quartiers » pilotée par la Fédération des Centres Sociaux. Il a été décidé de présenter la démarche et la synthèse en CA, d'une part, et de remettre la synthèse au Maire avec un courrier d'accompagnement, d'autre part.
 4. Examen et accord de la demande de congé sabbatique Véronique JACQUEMARD

• Les activités

➤ Pôle Adultes/Familles :

- C. FUGERAY fait part d'un surcroît d'activité sur le site Palmer et la Marègue.
- Il fait un focus sur deux activités en évolution
 - Les **Ateliers Socio-Linguistiques** :
 - L'apprentissage de la langue française a évolué, on ne parle plus « d'alphabétisation ».
 - Au cours des ASL la langue est assimilée par la pratique et la mise en situation.
 - A la Colline plusieurs ateliers sont déjà organisés.
 - Il s'agit de faire acquérir des savoir-faire sociolinguistiques liés à :
 - l'utilisation des espaces sociaux dans le champ de la vie personnelle (commerce, banque, poste, logement, santé, CAF...), de la vie culturelle (activités associatives, municipales, lieux de spectacles, bibliothèques, musées...), de la vie publique (école, mairie), de la vie citoyenne (les institutions, la république et la démocratie, l'adhésion associative..).
 - l'exercice de responsabilités sociales telles que celles d'administré(e), de locataire, de parent d'élève, de consommateur, de patient(e) d'allocataire, d'utilisateur, de client(e)...
 - Le **Point Information Vacances (PIV)**
 - A. Zayani fait part de l'évolution du système. Aujourd'hui, un allocataire ne peut choisir qu'un lieu de vacances labellisé VACAF et ne perçoit plus un forfait mais un pourcentage.
 - L'accompagnement du CSC la Colline est de plus en plus nécessaire, les recherches devant être élargies et l'équipement numérique du CSC est très utile.

➤ Pôle culturel

- Le nouveau pôle culturel développe ses activités.
- Il est noté que le « Printemps de la poésie » a été très apprécié avec un dynamisme accru du fait de la participation des jeunes et des enfants.

➤ Pôle enfance jeunesse

- Y. ZIANE fait un rappel du programme proposé aux enfants et aux jeunes sur les sites de « Palmer » et de la « Marègue ».
- Il souligne l'intérêt d'avoir des groupes de loisirs réduits.
- Par contre il souligne la difficulté d'animer plusieurs sites aussi importants et dénonce le manque de moyens.
- C.FUGERAY reconnaît que la question du développement des besoins à la Marègue pose question et qu'il apparaît urgent de l'aborder lors du prochain comité de suivi.
- Le succès du tournoi de foot en salle « Futsal » au gymnase de la Marègue, témoigne des attentes des jeunes.

➤ La Parenthèque

- Il est rappelé que le succès de « Festi Family » a amené les organisateurs à renouveler le projet au mois d'avril et de façon ponctuelle tous les trimestres. Il est bien entendu que la quinzaine « Festi Family » aura bien lieu à l'automne.
- Le programme des Vacances de printemps a fait le plein. Il est noté qu'une attention particulière a été apportée au rythme de l'enfant et les activités ont été proposées par demi-journée.

• Les Projets en cours

C.FUGERAY présente rapidement les projets en cours relatifs au secteur « Familles » et note avec satisfaction la constitution de commissions de travail réunissant des bénévoles et des salariés, propices à l'expression de chacun.

- Projet « aménagement de l'ACCUEIL »
- Projet « aménagement de la cuisine »
- Projet « Manifestation du 14 juin 2014 »
- Projet « Semaine du bien-Etre »
- Projets «Week-End et sorties familles»
- Projet « Manifestation du 14 juin 2014 »

II- Questions budgétaires et administratives

• Questions budgétaires

- Marie HATTRAIT répond à la question du vote du budget primaire de la ville concernant le CSC « la Colline ».
 - Subvention conventionnelle de fonctionnement : 128 000 € (88 000 € + 40 000 €)
 - CEJ Parenthèque : 64 260 €
 - CEJ Jeunesse : 44 000 €
 - PIV : 9 000 €
 - Projets culturels : 500 €
- La question du budget complémentaire de fonctionnement prévue pour le projet numérique devra être réglée lors d'une rencontre prochaine.

• Questions administratives

- La question des 4 membres du personnel mis à disposition par la Ville est abordée Marie HATTRAIT note les difficultés pointées par C.FUGERAY à savoir :
 - En remplacement d'un agent d'entretien MAD en congé maladie, l'association a embauché une salariée en CDD et la Ville n'a pas effectué le règlement compensatoire.
 - Que se passe-t-il pour 2014 ?
- La convention de Mise à Disposition des locaux promise depuis 2 mois, n'est toujours pas parvenue au Centre Social.

III- Questions diverses

- Calendrier :
 - Réunion de bureau le 05 mai 2014
 - Conseil d'administration le 26 mai 2014
 - Assemblée Générale le 13 juin 2014.
- COIFFIER remercie les membres présents et lève la séance à 20h 15

La Présidente



Henriette COIFFIER